CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E66617** **VALABLE JUSQU'AU** **06/10/2027**

ÉDITÉ LE 23/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/10/1994

Raison sociale : BOULLIARD PHILIPPE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 05/02/2024

Capital : 8 000

ZONE D'ACTIVITES DE LA PERIVAURE
42490 FRAISSES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE PUY EN VELAY 398 613 323

Siret : 398 613 323 00052

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 16 16061-820

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 20725913504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 20725913504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 04 77 35 22 60 **Fax :**

Portable : 06 49 74 33 59

Responsabilité légale :
KRIS (882 392 731) / REYNAUD CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.boulliard.fr

E-mail : philippe.boulliard@orange.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 945 050 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)	4	02/06/2026
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	9	07/10/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	4	21/09/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/07/2026 11:09

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E66617** **VALABLE JUSQU'AU** **06/10/2027**

ÉDITÉ LE **23/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/10/1994
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 05/02/2024
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE PUY EN VELAY 398 613 323

Siret : **398 613 323 00052**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 16 16061-820

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 20725913504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 20725913504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **BOULLIARD PHILIPPE**

ZONE D'ACTIVITES DE LA PERIVAURE
42490 FRAISSES

Téléphone : 04 77 35 22 60 **Fax :**
Portable : 06 49 74 33 59

Site Internet : http://www.boulliard.fr
E-mail : philippe.boulliard@orange.fr

Responsabilité légale :
KRIS (882 392 731) / REYNAUD CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	02/06/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	21/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/09/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	24/09/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	24/09/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.